

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 11 juillet 2025</b>	<b>N° 2025-280</b>

Convocation du 4 juillet 2025

Aujourd'hui vendredi 11 juillet 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, M. Didier CUGY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Stéphane PFEIFFER, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Gérard CHAUSSET  
Mme Laure CURVALE à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN  
Mme Daphné GAUSSENS à M. Gwénaél LAMARQUE  
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY  
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE  
M. Nicolas PEREIRA à Mme Béatrice SABOURET  
M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT  
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN  
M. Patrick PUJOL à M. Dominique ALCALA  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE  
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM.

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250711-lmc1109402-DE-1-1 Date de télétransmission : 17/07/2025 Date de réception préfecture : 17/07/2025 Publié : 17/07/2025
--

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 11 juillet 2025</b>	<i>Délibération</i>
		<b>N° 2025-280</b>

---

**Groupement d'intérêt public (GIP) - Grand projet des villes rive droite (GPV) -  
Subvention de fonctionnement 2025 - Programme d'action spécifique "métropole  
rafraîchissante" - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Pierre HURMIC présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du programme métropolitain « Métropole rafraîchissante », Bordeaux Métropole déploie une stratégie ambitieuse de lutte contre les effets du changement climatique, et plus particulièrement contre l'intensification des îlots de chaleur urbains. Ce programme vise à rendre le territoire plus résilient face aux vagues de chaleur, en agissant à la fois sur les formes urbaines, les aménagements, les usages et la mobilisation citoyenne.

Parmi les axes structurants de cette stratégie figure le développement de parcours de fraîcheur, identifiés comme d'un des principes de l'armature de fraîcheur métropolitaine. Ces parcours visent à relier des îlots de fraîcheur existants ou potentiels (espaces végétalisés, fontaines, lieux publics rafraîchis, équipements climatisés accessibles, etc.), en proposant des cheminements favorables en période de forte chaleur, accessibles à tous, lisibles et intégrés dans les pratiques quotidiennes des habitants.

Afin de rendre cette approche pleinement opérationnelle, la Métropole a engagé une démarche expérimentale sur le territoire de la rive droite, en partenariat avec le Groupement d'intérêt public (GIP) Grand Projet de Ville (GPV), déjà impliqué dans des projets d'aménagements urbains intégrant les enjeux de transition écologique. Les réflexions sur ce territoire portent plus spécifiquement sur la proposition d'identification des parcours fraîcheur de proximité pouvant constituer une « deuxième peau » du Parc des Coteaux. Ces parcours fraîcheur revêtent une vocation sociale pour faciliter l'accès à une nature de proximité pour habitants (notamment les populations les plus vulnérables), et favoriser des lieux de sociabilité à travers le développement d'usages, en sortant des limites physiques du parc.

Partant de cette approche, trois grands objectifs ont été identifiés pour guider le projet de la seconde peau du parc des Coteaux :

- Connecter les parcs de la plaine, des coteaux et du plateau ;
- Faciliter les cheminements, les déambulations et l'accès aux espaces de nature depuis les quartiers ;
- Amplifier les trames vertes et bleues, les corridors de biodiversité et renforcer l'émergence d'îlots de fraîcheur urbains.

La mission confiée au GIP GPV vise à explorer, sur ce secteur test, les conditions concrètes d'identification, de mise en récit, d'activation et d'appropriation des parcours de fraîcheur de « deuxième peau ».

Elle comprend deux phases :

- **Phase 1** : redéfinition des enjeux de la trame Est/ouest du Parc des Coteaux
- **Phase 2** : Expérimentation de fiches actions sur les voiries connectant aux entrées du Parc des Coteaux

Cette approche localisée et co-construite permettra d'éprouver les hypothèses de la stratégie métropolitaine à l'échelle d'un quartier, et d'identifier des modalités concrètes de déploiement transposables à d'autres secteurs du territoire.

### Budget prévisionnel

Il est proposé d'accorder, en 2025, une subvention de 5 000€ en fonctionnement au GIP-GPV qui contribuera au financement de l'ingénierie d'animation et d'étude pour la réalisation de cette étude « Seconde peau des Coteaux », au titre du programme métropole rafraichissante. Ce montant équivaut à 28 % du montant total estimé des dépenses éligibles au titre du projet, d'un montant prévisionnel estimé de 18 000 euros.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :**

### Le Conseil de Bordeaux Métropole

**CONSIDERANT** le dépassement du plafond de 23 000 € du point de vue de la computation des subventions perçues par ce partenaire,

**VU** les articles L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015, adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé.

**VU** la délibération n°39743 du 7 juin 2024 approuvant le programme « métropole rafraichissante ».

**VU** la demande formulée par l'organisme n°2025-00319 pour Métropole rafraichissante,

### DECIDE

**Article 1 :** d'attribuer une subvention maximale de 5 000€ en faveur du GIP GPV pour la réalisation de cette étude 2nde peau du parc des Coteaux.

**Article 2 :** d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée précisant les conditions de versement des subventions accordées.

**Article 3 :** d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget principal de l'exercice 2025, budget 05, chapitre 65 et article 657381.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.  
Abstention : Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Monsieur EGRON, Madame LACUEY, Madame LEPINE, Monsieur PUYOBRAU, Monsieur RUBIO, Monsieur TOUZEAU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 11 juillet 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------